



Quelqu'un a vendu ma voiture sans mon accord.

Par **marc1975**, le **31/08/2021 à 18:05**

Bonjour,rnrnQuelqu'un a vendu ma voiture sans mon accord. La personne affirme devant le commissariat que c'est moi qui avait signé les papiers, un faux témoin.rnrnComment je peux me défendre ? je paye toujours le crédit.rnrnMerci et cordialement.rnrnnuméro de PV : 2020/009432

Par **Tisuisse**, le **01/09/2021 à 06:35**

Bonjour,rnrnQuel est le rapport entre cette vente et le numéro de PV dont vous faites mention en fin de message ?

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 15:52**

c'est ma Maitresse elle avait les clés mais pas le droit de vendre ma voiture.

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 15:57**

le procureur dit que je n'avais pas assez des preuves , je paye toujours le crédit alors je ne sais pas quel preuve il demande de plus.rnrnen plus en sa déposition elle affirmé que oui c'est

moi qu'avais signée les certificats. que des mensonges!

Par **jodelariege**, le **02/09/2021 à 16:02**

bonjourrrnpas assez de preuve de quoi? effectivement tout n'est pas clairrrnvous devriez expliquer votre situation depuis le début

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:03**

pas assez de preuve pour la culpabilisée pour la vente de ma voiture!

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:04**

je ne sais pas comment faire maintenant.

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:09**

OBS: je suis d'origine latine et elle d'origine Française Blonde les yeux bleus etc , ça faire déjà plus d'un an et rien. au contraire si c'est Moi le coupable je serais déjà envoyer chez moi ou a la prison.

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:14**

j'avais consultée une avocate et elle m'avais conseillé de laisser tomber, alors Pourquoi laisse tomber? rnrnc'est une violation des mes droits et je ne peux pas laisser tomber.

Par **jodelariege**, le **02/09/2021 à 16:43**

bonjourrrnje ne réponds pas aux messages privés car les questions et réponses interressent tout le monderrrnon ne comprend pas bien:rrnrnqui a acheté la voiture ?à quel nom? à qui votre maitresse a t elle vendu la voiture? elle ne pouvait le faire que si tous les papiers étaient en reglesrrrvotre avocate vous dit de laisser tomber car vous n'avez pas assez de preuves que votre maitresse a vendu la voiture illégalementrrnrnil n'y a sans doute aucun coupable si la vente s'est faite légalementrrnrnde toute façon seul un avocat peut vous aider : pas des bénévoles sur un site de conseils juridiques gratuits

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:47**

la voiture elle à été sur mon nom le crédit et la carte grise, ma maitresse a vendu la voiture avec une signature falsifié. la voiture je l'avais empêtré pour la dépannée.rnrnje doit vraiment laisser tombé?

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:49**

je suis toujours avec le crédit.

Par **Visiteur**, le **02/09/2021 à 17:10**

BonjourrrnrVous parlez beaucoup du crédit, mais il faut sérier les choses... Vous êtes abligé de rembourser, il n'y a pas de lien avec le fait que la voiture ne soit plus en votre possession.rnrnVous vous êtes fait arnaquer et la solution est peut-être dans le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile pour qu'une enquête soit diligentée.rnrnSi vous n'avez pas d'avocat, vous devez adresser un courrier au doyen des juges d'instruction du tribunal judiciaire.

Par **marc1975**, le **03/09/2021 à 08:32**

bonjour, mon avocate m'avais dis ça pour évité un conflit pour rien.rnrnelle dis qui sera ma parole contre la sienne, et je ne suis pas d'accord.rnrnla personne qui l'avais acheter elle pourrais affirmée qui l'avais vendu

Par **Rachid78**, le **05/09/2021 à 12:41**

Bonjour Marc, rnrnL'argent de la vente est bien arrivé dans votre compte ?rnrnLe véhicule a été vendu à sa valeur approximative (côté à L'Argus) ?rnrnAvez vous en votre possession le double des clés ? Si vous les avez, ceci pourrait être un argument que vous n'êtes pas le vendeur